

Renopoly :
Carlos Ghosn
retourne à la
case prison....

l'étincelle

...sans passer par
la case retraite,
ni toucher
765 000 euros

Technocentre Renault Guyancourt

pour la construction d'un parti



des travailleurs communiste révolutionnaire

mardi 9 avril 2019

Un grand ébat, mais toujours pas de preuve d'amour

Le « grand débat » de Macron n'en finit pas de finir. Visite de Macron en Corse boycotté par une bonne partie des élus, séance de « restitution » des débats par Edouard Philippe ce lundi 8 avril, où il parle « d'exaspération fiscale », mais se garde bien d'annoncer le rétablissement de l'Impôt sur la fortune... Puis viendront les premières annonces gouvernementales, et cela pourrait durer jusqu'à l'été.

Le calcul de Macron, c'est de jouer la montre en espérant que la contestation des Gilets jaunes s'éteigne. Sauf que malgré la répression policière et les campagnes de dénigrement, le mouvement des Gilets jaunes est toujours au rendez-vous dans les rues les samedis. Et il s'organise et débat, comme à Saint-Nazaire le week-end dernier où plus de 700 délégués de groupes de Gilets jaunes se sont réunis, pour poursuivre le combat contre ce gouvernement des riches.

Les retraites et l'éducation en ligne de mire

Rien ne semble devoir fondamentalement changer au sortir de ce Grand débat. Macron et son gouvernement continuent leurs attaques contre le monde du travail. Gérard Darmanin a évoqué la possibilité de reporter l'âge légal de la retraite. Jean-Paul Delevoye, chargé de préparer une nouvelle « réforme » des retraites, serait contre un tel report. Il faut croire que certains craignent les réactions que pourrait provoquer une telle annonce.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement compte bien réduire le montant des retraites en jouant sur les règles de calcul des pensions. Déjà l'âge de départ de 62 ans est largement virtuel pour bon nombre de salariés, pour qui il faut réunir pas moins de 43 annuités de cotisations pour accéder à une retraite dite « à taux plein ».

On ne cesse de nous répéter qu'il y aurait trop de retraités par rapport aux actifs, que l'espérance de vie s'allongeant, il serait inéluctable de devoir partir à la retraite plus tard, ou avec une pension moindre, ou les deux. Mais c'est cette société qui ne tourne pas rond, elle qui condamne une part importante des travailleurs au chômage et aux petits salaires, ce qui

pèse sur les rentrées des caisses de retraite. Quelle logique y a-t-il à laisser d'un côté les jeunes dans la précarité, pour de l'autre travailler à plus de 60 ans ?

Pour Macron et sa classe sociale, l'ordre des choses, c'est de réduire le niveau de vie des classes populaires tandis que les grands patrons bénéficient de « retraites chapeaux » chiffrées en millions.

Rien de naturel à tout cela. La contestation sociale reste toujours vivace, avec la persistance de la mobilisation des Gilets jaunes. La mobilisation des enseignants face aux réformes du ministre Jean-Michel Blanquer et le manque de moyens, monte aussi en puissance, comme on l'a vu dans les manifestations et grèves du jeudi 4 avril. La jonction des colères, tous ensemble, voilà qui pourrait changer la donne.

Un petit pas vers l'indemnisation des victimes de l'amiante

La Cour de cassation a élargi, vendredi dernier, le préjudice d'anxiété à tous les salariés exposés à l'amiante, jusqu'alors limité à certaines catégories de travailleurs. Cette décision permettra à tout salarié, non malade mais exposé à un « risque élevé », de demander réparation. Encore faudra-t-il en apporter la preuve.

Malgré les études médicales sur les méfaits de l'amiante, l'utilisation de ce matériau s'est généralisée, avec la complicité des gouvernements, pour n'être interdite qu'en 1997. Selon l'Institut de veille sanitaire, ce scandale sanitaire fait plus de 3 000 morts par an et pourrait provoquer d'ici à 2050 jusqu'à 100 000 morts en France.

Souple à la grimace

Avec le nouvel accord sur le télétravail, supposé être « simple et souple, en lien avec les attentes des salariés », les salariés sont priés de poser leurs jours dans un workflow en espérant qu'ils soient validés par leur hiérarchie, tout en s'engageant à laisser leur poste de travail disponible. Une manière pour la direction de réintroduire les bureaux partagés, un projet auquel elle a dû renoncer il y a quelques années. L'occasion aussi pour certains chefs de remettre en cause les avenants télétravail de certains salariés. Encore un accord gagnant-gagnant...

Le silence et l'odeur

A la Ruche au niveau Transfert, de nombreux salariés se plaignaient d'odeurs nauséabondes de plastique grillé sur les plateaux faisant face au CRP et au Diapason (connecteurs 6B, 8B, 10B), surtout les jours de grand soleil. Un film plastique placé dans les panneaux de façade avait la mauvaise idée de se détériorer en chauffant au soleil ! La direction a fait poser des panneaux de bois pour protéger le plastique du soleil. Pas le moindre commentaire par contre sur les risques pris par ceux qui ont inhalé ces émanations. Apnée conseillée.

Haut les masques !

Au CRP, on voit certains salariés porter des masques pour approcher des robots de soudure de la nouvelle GPEC. En chauffant au contact de la soudure, le mastic posé entre les tôles dégagerait des fumées dangereuses pour la santé, et peut-être cancérigènes. Alors pourquoi fait-on travailler des salariés dans ce secteur sans aucune protection ni même consigne ? Contrairement aux usines, il n'y a pas de dispositif au CRP pour évacuer ces vapeurs dangereuses. C'est sûrement trop cher ?

Du virtuel au réel

Jean-Dominique Senard était en vadrouille au Technocentre la semaine dernière. Ce qui a signifié un branle-bas de combat dans les secteurs où il s'est rendu, prioritairement ceux du Digital et de la réalité virtuelle. Dire qu'il est passé juste à quelques mètres des ateliers de la Ruche, qui se vident de leurs salariés Renault et dont l'activité ne cesse de basculer en prestation. Moins glamour sûrement.

Ghosn doit manger son chapeau

Le conseil d'administration de Renault a décidé de ne pas verser à Ghosn sa retraite chapeau de 765 000 euros par an à vie au motif de « ses agissements et sa conduite personnelle ». Sans préciser pour autant quelles sont les « pratiques contestables et dissimulées » visées, ni expliquer pourquoi dans ce cas le conseil d'administration ne porte pas plainte lui-aussi contre son ex-patron voyou.

Ethique et Tac

Lors de la fixation des objectifs annuels, chaque salarié doit confirmer qu'il a bien lu la charte éthique du groupe Renault. Ô surprise, cette année, il manque un élément essentiel de ce document : l'avant-propos signé par Carlos Ghosn lui-même, enjoignant à se « comporter de façon exemplaire » et à être « tous garants des lois, des règlements et des normes ». Comment se comporter de façon éthique désormais sans les directives de nos PDG exemplaires ?

To be continued

Mieux qu'une série Netflix, le feuilleton Ghosn se poursuit ! Jeudi dernier, l'ex-patron de l'Alliance a été à nouveau arrêté par la police japonaise, qui le soupçonne cette fois d'avoir détourné 5 millions de dollars de Nissan vers une société basée dans le sultanat d'Oman et appartenant à sa femme, Carole, qui s'en est servie pour acheter un yacht ! Des accusations que le couple juge « révoltantes », mais qui ont incité Carole Ghosn à s'enfuir du Japon pour ne pas répondre à la justice japonaise. Elle n'était pas sûre de pouvoir la mener en bateau ?

Un citoyen comme les autres

Carole Ghosn rentrée en France s'est émue des persécutions judiciaires subies par son mari au Japon qui bafouerait sa « présomption d'innocence ». Et d'expliquer que celui-ci n'est certes pas « au-dessus des lois » mais qu'il doit être jugé « de façon équitable ». Un citoyen comme les autres donc, pour lequel la plupart des poids lourds du gouvernement français se mobilisent et qui n'a pas été une seule fois inquiété par la justice française en dépit de l'accumulation de révélations sur ses malversations.

Intrigues de Cour

Carlos Ghosn, interviewé via Skype par TF1, maintient son système de défense : il ne serait que la victime innocente d'un « complot » mené par des « intrigants » de Nissan qui manipulerait la justice japonaise en tirant les « faits hors de leurs contexte ». Ce qui ne l'empêche pas de préciser que « tout le monde était au courant » de ses achats de villas à Beyrouth, Rio et ailleurs avec les fonds de Nissan... Le staff dirigeant de l'Alliance sûrement (et il y avait intérêt à ne rien dire pour conserver son poste), mais Ghosn ne s'en vantait pas auprès des salariés de Nissan ou de Renault.

Senard de ne pas y toucher

Senard ne touchera « que » 450 000 € par an comme président de Renault, nettement moins que les 3,8 millions d'euros qu'il a touché en 2017 à Michelin. Cela fait tout de même 26 fois le Smic. Et Senard reste administrateur de SEB et de Saint Gobain. On attend de connaître sa retraite chapeau de Michelin.